

Le profil du Médecin Homéopathe (M.H.) en résumé :

**Synthèse des quatre premières enquêtes des évaluations des pratiques
des Médecins Homéopathes – Dr. Jean-Luc ALLIER**

C'est un médecin qui fait moins d'actes que son confrère généraliste (78% font moins de 4500 actes par an, la moyenne des actes pour le médecins généraliste étant de 48000), **qui prend plus de temps en consultation** (67% d'entre eux ont une durée moyenne de consultation de plus de 25mn alors que la moyenne officielle de la durée d'un acte de médecine générale est de 15mn). **Il utilise d'autres ressources thérapeutiques.** 76% d'entre eux utilisent l'allopathie, 38% pratiquent des entretiens psychothérapeutiques, 65% donnent des conseils alimentaires, 50 % pratiquent également l'acupuncture et 47,6 utilisent la phytothérapie. En ce qui concerne la formation initiale en Homéopathie, **70% des M.H. ont fait une formation initiale sur 3 ans et 21,6% de 4 à 6 ans ce qui est conséquent et montre que l'apprentissage de l'homéopathie demande du temps.** Malheureusement il n'y a que 10% des M.H. qui ont moins de 45 ans. **La plupart des homéopathes ont une grande expérience de leur thérapeutique** (70% des M.H. ont entre 14 et 27 années d'expériences en Homéopathie) dont 11% sont des médecins spécialistes.

Le médecin homéopathe est assidu à la formation médicale continue (71,81% suivent une FMC classique et 79,52% une FMC homéopathique). Ces dernières données (datant de fin 2004) vont forcément évoluer avec la FMC obligatoire qui se mettra en place, en principe, en cette année 2008.

Pour la très grande majorité des M.H. la prise en charge homéopathique permet d'éviter d'une manière significative, dans le cadre des pathologies O.R.L. et bronchiques, la prescription d'antibiotiques (de plus de 70% pour 70,74% des M.H.), **également une efficacité significative sur la prévention des récurrences dans le cadre des pathologies chroniques ou récidivantes O.R.L.** (de plus de 70% pour 60,37% des M.H), **ainsi qu'une diminution sensible des prescriptions des hypnotiques** (de plus de 30% pour 85,90%) **et des anxiolytiques** (de plus de 30% pour 88,29%).

Près de 70% des M.H. considèrent que la prise en charge homéopathique permet de diminuer la prise des traitements anticholestérolémiques (de moins de 30% pour 39,09% des M.H. - de plus de 30% pour 30,85%). **Ces résultats devraient être confirmés en vérifiant le bon respect des recommandations nationales médicales sur le bilan biologique.**

Pour plus de 95% des M.H. la prise en charge homéopathique paraît efficace dans le traitement des troubles de la ménopause (plus de 30% pour 90,15 des M.H.). A l'époque où le TSH a été remis en question, l'apport de l'homéopathie peut-être précieuse.

Pour la plupart d'entre nous la prise en charge homéopathique paraît utile dans le traitement des maladies fonctionnelles chroniques. Pour 96,50% des M.H. la prise en charge homéopathique paraît efficace dans le traitement des maladies fonctionnelles chroniques (plus de 70% pour 47,07% et plus de 30% pour 93,08 des M.H.). N'oublions pas que l'évaluation de la fréquence des pathologies fonctionnelles rencontrées en médecine générale est estimée à 60%.

Par rapport aux objectifs de la sécurité sociale (de 2006) de diminuer de 10,5% la prescription d'antibiotiques, de 2,3% les traitements anticholestérols et de 9% les anxiolytiques et les hypnotiques, cette évaluation de notre pratique montre que nous pouvons apporter une solution complémentaire à la thérapeutique allopathique et être très utile en matière d'économie de santé.

Ces enquêtes d'évaluation de notre pratique mettent en évidence que le patient consulte le médecin homéopathe, dans la plupart des cas, en deuxième intention après avoir donc déjà consulté un ou plusieurs confrères auparavant pour une même pathologie. Le deuxième élément qui découle du premier est que la grande majorité des pathologies présentées par les patients sont des pathologies chroniques même dans le cas où le patient n'avait pas consulté de médecin en première intention.

En ce qui concerne le motif de consultation des patients de consulter un médecin généraliste homéopathe sont des motifs tout à fait classiques et habituels rencontrés en médecine générale.

Une enquête a été effectuée sur des patients suivis depuis plus d'un an en homéopathie, pour une pathologie ORL chronique ou récidivante avec une amélioration ressentie par le patient dans la quasi totalité des cas dont l'évaluation est estimée pour 89% d'entre eux de plus de 50%. Le traitement homéopathique a permis un arrêt du traitement allopathique dans 79% des cas.

Ces premiers chiffres permettent de concrétiser la réalité quotidienne de notre thérapeutique homéopathique. Les résultats de ces enquêtes sur nos pratiques permettent d'avoir une idée plus précise sur notre profil de pratique quotidienne et sur nos possibilités de résultats qui sur le plan de la santé publique et d'économie de la santé ne peuvent qu'interpeller nos différentes instances médicales et administratives si elles veulent bien tenir compte de ces résultats et ceux à venir. Il est bien évident que ces résultats doivent être complétés et confortés par d'autres enquêtes effectuées pour une pathologie précise sur un espace temps déterminé comme l'enquête concernant les pathologie ORL qui est jointe à ce bilan.

Nous avons bien conscience que ces résultats ne prouvent en rien, l'objectif de ces travaux étant de sensibiliser nos instances médicales et administratives afin à ce qu'elle nous donnent les moyens de faire d'autre recherches plus scientifiques afin de conforter ou non nos résultats.

L'enjeu de la prise en considération de notre pratique homéopathique par nos autorités médicales et administratives est énorme en matière :

- de santé publique et d'économie de santé dans notre contexte actuel où les médecins sont en permanence interpellés par la qualité des soins et l'augmentation des dépenses de santé.
- de prise en considération du « burn out » des médecins avec une augmentation croissante ces dernières années du taux de suicide, en particulier chez les médecins généralistes. Si 70% des médecins homéopathes (d'après nos enquêtes représentatives sur le plan statistiques de 2500 médecins homéopathes) ont, en moyenne, près de vingt années de pratique en homéopathie c'est sans doute qu'ils en trouvent des bénéfices à la fois pour leurs patients mais également pour l'intérêt de leur pratique.
- de prise en considération des effets iatrogènes des médicaments classiques. Même si une partie d'entre eux peuvent être tolérées par rapport à l'efficacité incontournable des nouveaux médicaments et à leurs réussites thérapeutiques, les chiffres cités par l'ancien ministre de la santé, de 8000 décès et de 1200 hospitalisations par an dus aux médicaments, ne devrait pas être une fatalité. Sur le plan déontologique ces chiffres posent tout de même réflexion. Une prochaine enquête d'évaluation proposée par la Société Savante d'Homéopathie sera sur les motivations des médecins à intégrer dans leurs pratiques l'homéopathie. Il est fortement probable que cet aspect iatrogène du médicament en soit en bonne partie une des principales motivations.